

## Procès-verbal

### 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

#### *Poursuite de la séance du 20 mai 2026*

**Le jeudi 28 mai 2026, à 19 h 30**

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec

## Présences

### Membres avec droit de vote :

■ M. Keven Bédard	Administrateur
■ M. Guillaume Côté	Administrateur
■ M <sup>me</sup> Jeanne-Irène Ep Kissagne Koumo	Administratrice
■ M. Roberto Fortin	Administrateur
■ M. Jean-François Picard	Administrateur
■ M. Frédéric Potvin	Administrateur
■ M <sup>me</sup> Lyne Vézina	Administratrice

---

## Absence

■ M <sup>me</sup> Lucie Moisan	Administratrice
--------------------------------	-----------------

---

## Autre présence

■ M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques
-----------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux personnes participent à l'assemblée.

## IL Y A QUORUM

## Ordre du jour

### 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

#### *Poursuite de la séance du 20 mai 2026*

**Le jeudi 28 mai 2026, à 19 h 30**

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 31
3.	Affaires internes	19 h 35
	■ 3.1 Élection des officiers	
	■ 3.2 Adoption du calendrier 2026-2027	
4.	Adoption du procès-verbal des séances de mars et d'avril 2026	19 h 45
5.	Période d'information du membre du conseil municipal	19 h 50
6.	Période de questions et commentaires du public	20 h 10
7.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	20 h 30
	■ 7.1 Programme – Initiatives en faveur de la biodiversité	
	■ 7.2 Programme de mobilisation à la sécurité routière 2026	
	■ 7.3 Résolution concernant l'amélioration des circuits et aménagements du transport en commun à Val-Bélair	
8.	Correspondance et trésorerie	20 h 45
	■ 8.1 État des revenus et dépenses	
9.	Divers	20 h 55
10.	Fin de l'assemblée	21 h 00



## **Procès-verbal**

### **4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**

#### ***Poursuite de la séance du 20 mai 2026***

**Le jeudi 28 mai 2026, à 19 h 30**

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec

### **1. Accueil et ouverture de l'assemblée**

La séance est ouverte à 19 h 33. M. Maxime Thibeault anime le début de la réunion, jusqu'à la nomination des officiers.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Comme il s'agit de la poursuite de la séance du 20 mai 2026, il n'y a pas lieu d'adopter l'ordre du jour.

### **3. Affaires internes**

#### **3.1 Élection des officiers**

M. Maxime Thibeault explique que suivant la dernière assemblée générale annuelle, il y a lieu d'élire les membres du conseil exécutif. Il explique le rôle de chacun des postes et le processus d'élection. Les candidatures suivantes sont déposées :

La candidature de M. Jean-François Picard est déposée pour le poste de trésorier;

Aucune candidature n'est déposée pour le poste de secrétaire;

La candidature de M. Keven Bédard est déposée pour le poste de vice-président;

La candidature de M. Roberto Fortin est déposée pour le poste de président.



### Résolution CQVB 26-CA-16

Les membres du conseil exécutif du Conseil de quartier de Val-Bélair sont élus par acclamation jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2027, à savoir :

**M. Roberto Fortin, à titre de président**

**M. Keven Bédard, à titre de vice-président**

**M. Jean-François Picard, à titre de trésorier**

*La résolution est acceptée à l'unanimité.*

## 4.2 Adoption du calendrier 2026-2027

Après échange, les membres adoptent le calendrier des séances pour l'année 2026-2027. Les réunions auront lieu le troisième mercredi du mois, à compter de 19 h, au Centre culturel Georges-Dor.

### Résolution CQVB 26-CA-17

Il est proposé à l'unanimité d'adopter le calendrier des séances du Conseil de quartier de Val-Bélair pour l'année 2026-2027.

*La résolution est acceptée à l'unanimité.*

## 4. Adoption du procès-verbal des séances de mars et d'avril 2026

### Résolution CQVB 26-CA-18

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lyne Vézina, dûment appuyée par M. Keven Bédard, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2026 tel que rédigé.

*La proposition est acceptée à l'unanimité.*

### Résolution CQVB 26-CA-19

Sur proposition de M. Keven Bédard, dûment appuyée par M<sup>me</sup> Lyne Vézina, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du 15 avril 2026 tel que rédigé.

*La proposition est acceptée à l'unanimité.*



Par ailleurs, la secrétaire de soutien ayant annoncé son départ après la séance du mois de juin 2026, M. Maxime Thibeault explique que le recrutement est amorcé en vue de la remplacer. Les membres échangent concernant différentes options pour la rédaction des procès-verbaux, notamment la possibilité d'utiliser un assistant numérique d'intelligence artificielle ou encore de se séparer la tâche entre les administrateurs. Un suivi à cet effet sera effectué à la prochaine réunion. Un suivi sera également fait quant à la possibilité de faire une diffusion en direct des séances sur nos médias sociaux.

## 5. Période d'information du membre du conseil municipal

Le conseiller municipal, M. Stéphane Lachance, fait savoir qu'à la suite de la consultation du 20 mai dernier, il a rédigé une lettre ouverte à l'attention du ministre des Transports et de la Mobilité durable, qui a été publiée dans *Le Soleil* et le *Journal de Québec*. Dans cette lettre, il invoque l'urgence d'agir pour améliorer la fluidité de la circulation dans le quartier de Val-Bélair. Sa lettre a eu certains échos, notamment de la part de la députée M<sup>me</sup> Maïté Blanchette-Vézina, qui questionnera le ministre à ce sujet le 5 juin prochain. Par la suite, M. Lachance aura l'occasion de rencontrer le ministre à l'Assemblée nationale pour discuter de cet enjeu. Par ailleurs, à la demande des administrateurs, M. Lachance demandera à ce qu'un représentant du ministère des Transports et de la Mobilité durable puisse venir répondre aux questions des citoyens.

Aussi, M. Lachance mentionne avoir reçu plusieurs demandes de la part de citoyens, notamment l'une concernant la difficulté de traverser le boulevard Pie-XI à la hauteur de la rue Hamon et les nouvelles constructions dans ce secteur qui rendront la situation encore plus difficile. Une demande a été adressée à la Ville qui a répondu que l'analyse du secteur serait devancée et qu'un comptage des véhicules serait mis en place.

Il présente également une autre situation qui lui a été partagée, concernant la vitesse sur la rue Eliot. Encore là, la Ville interviendra sous peu pour réinstaller les bolars. Puis, une discussion suit entre le conseiller et les administrateurs où la vitesse dans les rues est constatée, de même que l'offre de service limitée au réseau de transport en commun.

M. Lachance mentionne faire les représentations nécessaires pour améliorer la circulation. Par ailleurs, il lui a été rappelé de ne pas oublier de tenir compte de la rue de Montolieu dans les scénarios, dont le réaménagement semble montrer moins de contraintes.

## 6. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen partage son point de vue à l'effet que le projet de construction présenté à la séance du 20 mai dernier ait été occulté par les problématiques de circulation vécues par les



citoyens. Il mentionne que les résultats de l'étude de circulation présentée par M. Marc Des Rivières dataient de 2023, qu'ils avaient déjà été présentés lors d'une précédente réunion du conseil de quartier et que, selon lui, ce n'était pas l'objet de la consultation. Ce faisant, le projet n'a pas été présenté dans son entièreté et les citoyens ont très peu donné leur avis sur celui-ci. Il cite en exemple d'autres projets, comme celui du Golf-de-Bélair, qui ont fait l'objet de plusieurs consultations auprès du conseil de quartier et des citoyens impliqués, puis déplore que celui du Patates Plus n'ait pu bénéficier de la même consultation.

M. Lachance précise qu'il a déjà mentionné que le conseil de quartier aurait d'abord dû bénéficier d'une présentation du projet avant la consultation. Par ailleurs, il fait savoir qu'il s'est personnellement assuré que la vice-présidente du comité exécutif de même que le directeur du Service de transport et de la mobilité intelligente soient présents pour répondre aux questions. Également, il mentionne que le processus dans les cas d'un projet autorisé en vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* diffère des autres projets, et que le promoteur a ajusté son concept à trois reprises avant de recevoir la première autorisation.

En complément, M. Maxime Thibeault mentionne avoir eu la même réflexion à l'effet que beaucoup d'emphase avait été mise sur l'étude de circulation. Toutefois, il rappelle que plusieurs possibilités de consultation étaient mises à la disposition des citoyens et que la très grande majorité des commentaires recueillis concernent la circulation et l'accès à Val-Bélair. Ensuite, il donne des explications complémentaires entourant la réalisation des projets soumis et répondant aux dispositions de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* et les dérogations de zonage possibles.

## **7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles**

### **7.1. Programme – Initiatives en faveur de la biodiversité**

M. Keven Bédard informe les membres que le projet est mis sur pause pour le moment.

### **7.2. Programme de mobilisation à la sécurité routière 2026**

M. Maxime Thibeault rappelle que le programme a été entièrement repensé et qu'un appel à projets sera lancé à l'automne. Il invite les membres à débiter leur réflexion à ce sujet.



### **7.3 Résolution concernant l'amélioration des circuits et aménagements du transport en commun à Val-Bélair**

M. Maxime Thibeault rappelle que l'objet de la résolution était de pouvoir obtenir une rencontre avec les représentants du Réseau de transport de la Capitale (RTC), qu'un mémoire avait été déposé au conseil d'administration et qu'un tableau des demandes avait été transmis. Il procède à la lecture de la réponse reçue du RTC qui considère que l'ensemble des demandes formulées ont été répondues. Il dépose aux membres le tableau des demandes qui a été rempli par le RTC et en enverra une copie par courriel aux administrateurs.

## **8. Correspondance et trésorerie**

### **8.1. État des revenus et dépenses**

M. Maxime Thibault informe les membres que le chèque de 3 000 \$ de l'École de la Myriade, pour l'activité de sécurité routière, a finalement été retrouvé. Puis, il le remet au trésorier, pour dépôt.

Suivant la nomination des officiers, M. Maxime Thibeault mentionne que la mise à jour au registraire des entreprises est requise.

#### Résolution CQVB 26-CA-20

**Sur proposition de M. Frédéric Potvin, dûment appuyée par M. Guillaume Côté, il est résolu d'autoriser le paiement, s'il y a lieu, du montant requis pour la mise à jour du Registraire des entreprises.**

*La résolution est acceptée à l'unanimité.*

#### Résolution CQVB 26-CA-21

**Sur proposition de M. Roberto Fortin, dûment appuyée par M. Keven Bédard, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 230 \$, par virement bancaire, à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2026 et de la séance régulière du 20 mai 2026.**

*La résolution est acceptée à l'unanimité.*



## 9. Divers

Les membres se questionnent sur l'éventualité de procéder à la rénovation des locaux du Centre Georges-Dor. M. Lachance précise qu'un projet est en cours pour le déménagement de Loisirs Action Val-Bélair au 2<sup>e</sup> étage, mais qu'un moratoire est actuellement en place considérant l'absence de gicleurs.

M. Jean-François Picard dépose un projet de résolution et en fait la lecture suivante :

Attendu que le secteur du boulevard Pie-XI et de l'avenue Industrielle est très souvent congestionné;

Attendu que les écoles primaires ainsi que l'École de l'Odysée sont en surcapacité;

Attendu que l'autoroute Henri-IV est congestionnée, même la fin de semaine,

Attendu que le nouveau développement du boulevard Pie-XI prévoit 80 logements et autant, sinon plus sur la rue du Golf;

Attendu qu'une bonne partie de la population de Val-Bélair se déplace en voiture;

Il est demandé à la Ville de Québec :

1. D'évaluer et de mettre en place des mesures pour régler les problèmes de congestion automobile avant le début des travaux du 1111 boulevard Pie-XI Nord;
2. D'évaluer et de démarrer des travaux d'agrandissement du boulevard Pie-XI Nord d'ici 2026;
3. D'évaluer les capacités des écoles avoisinantes et de faire pression sur les autorités nécessaires afin d'améliorer les capacités de celles-ci;
4. De collaborer avec les autorités compétentes afin de trouver des solutions durables concernant la congestion de l'autoroute Henri-IV;
5. D'avoir une analyse des impacts sur les délais d'intervention des services d'urgence, notamment la surveillance policière dans le secteur;
6. De faire l'évaluation des infrastructures d'eau potable et d'égout afin de répondre à l'augmentation de la population du secteur.

Compte tenu que la résolution soumise comporte plusieurs éléments et qu'il serait davantage pertinent de la scinder afin de faciliter les démarches et les suivis auprès des différents services sollicités, les membres conviennent de reporter l'adoption à une prochaine réunion.



## 10. Fin de l'assemblée

À 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Frédéric Potvin, dûment appuyée par M. Keven Bédared, il est résolu de procéder à la levée de la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M. Roberto Fortin.

---

Roberto Fortin, président